

CONNAÎTRE L'ASSURANCE DU TRANSPORT MARITIME ET DE L'ASSURANCE «AD VALOREM»

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA081	3 jours - 21 h	Bases	Présentiel ou à distance	2931,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 03/04/2025 au 04/04/2025
- Du 13/10/2025 au 15/10/2025

OBJECTIFS

- Définir les risques en matière de transports maritimes
- Déterminer l'étendue des régimes de responsabilité contractuelle au niveau national et international
- Définir le contenu des garanties dans le process de souscription
- Appréhender les mécanismes principaux de gestion des sinistres

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Les participants visualisent les risques de transports maritimes et l'ensemble des intervenants dans la chaîne logistique.

La réalisation d'études de cas permet aux participants de valider les définitions clés et de s'initier à la souscription et à la gestion des sinistres transports maritimes.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance transports, formateur expert de l'Iffpass.

PROGRAMME

- A. Comprendre les règles du transport maritime
 - 1. Définition
 - 2. Réglementations
 - 3. Contrat / connaissance
 - 4. Responsabilité
 - 5. Cas d'exonération
 - 6. Indemnisation / limitations de responsabilité / déplafonnement
 - 7. Exercice de l'action : titulaire, tribunal compétent, prescription
 - 8. Avarie commune
 - 9. Conteneur
- B. Détalier le rôle des autres intervenants dans la chaîne logistique
 - 1. Commissionnaire
 - 2. Transitaire
 - 3. Manutentionnaire / aconier
 - 4. Cosignataires
- C. Maîtriser les principes de l'assurance « ad valorem »
 - 1. Intérêt lié aux risques de transport
 - 2. Différents types de polices et de garanties
 - 3. Étude détaillée de la « Police Marché »
 - 4. Gestion des sinistres
 - 5. Étude de cas

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'indemnisation transports maritimes
Conseillers clientèle

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

2931,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 01/02/2026 à 20:08